

Le SDEE et le Réel-CPIE renforcent leur partenariat

ENVIRONNEMENT

Des actions de sensibilisation seront menées à la suite de cet accord entre Syndicat départemental d'énergie et d'équipement et Réseau d'éducation à l'environnement.

À l'occasion du salon des maires et des collectivités locales, Alain Astruc, président du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement (SDEE), et Martine Thomas, présidente du Réseau d'éducation à l'environnement de Lozère (Réel-CPIE), ont procédé à la signature de plusieurs conventions visant à mener des actions de sensibilisation en milieu scolaire et auprès du grand public. Parmi elles, le programme Watty à l'école, porté sur les thématiques du « tri des déchets et les économies d'énergie et d'eau », souligne le SDEE. Développé par l'entreprise Eco CO2 et labellisé par le ministère de la Transition écologique et l'Agence de la transition écologique (Ademe), ce programme est destiné aux

élèves d'écoles maternelles et élémentaires. Il vise à les concerner pour une maîtrise d'énergie dans leur établissement scolaire et à domicile. Depuis plusieurs années, des campagnes de sensibilisation au tri sélectif et à la réduction des déchets sont organisées par le Réel-CPIE à destination des élèves de CE2, CM1 et CM2 du département auprès de 115 classes. Une convention qui sera renforcée par l'intégration d'un volet grand public. D'ici juin 2023, un programme d'ateliers intitulé De l'école à mon village sera instauré sur une dizaine de communes, permettant une continuité entre le travail accompli des élèves et la sensibilisation des habitants. « Ludique et participatif, il apportera des informa-



L'objectif est de réduire les déchets et la consommation d'énergie. SDEE

tions concrètes sur la situation en Lozère et des pistes pour gérer et réduire ses déchets », précise le syndicat. Le SDEE a décidé d'expérimenter et de soutenir la mise en place de ce nouveau programme dans les communes qui portent un projet de rénovation énergétique de leur

école. Pour cela, il s'est appuyé sur le Réel-CPIE, qui assurera l'animation au cours de l'année scolaire 2022-2023. 300 élèves de six établissements sont d'abord choisis. À l'issue de cette phase expérimentale, le programme pourra être reconduit et étendu à d'autres écoles.